

Rue et Trudel, comptables, furent ensuite appelés à établir le bilan de la Compagnie.

Les intéressés dans cette industrie crurent qu'il était préférable que la Compagnie qui les exploiterait eût un nom plus en rapport avec son genre d'exploitation et comme il fut jugé utile d'opérer la fusion de la Compagnie "Usines Générales" et de ses compagnies filiales, il fut décidé de former une nouvelle compagnie sous le nom de "La Machine Agricole Nationale, Limitée", pour arriver au résultat désiré.

"La Machine Agricole Nationale, Limitée", comprend les mêmes actionnaires que les compagnies qu'elle a absorbées. Les membres de son bureau de direction sont aussi bien connus: M. Chs. A. Paquet, M.P.P., président et gérant général; M. Ernest Roy, C.R., avocat, vice-président; M. J. H. Paquet, industriel, secrétaire-trésorier; MM. J. N. Cabana, Adélar Fortier et J. O. S. Quintal, de Montréal, et A. N. Normand, industriel de Montmagny, directeurs, sont aussi tous bien connus dans le monde des affaires.

"La Machine Agricole Nationale, Limitée", a consolidé les dettes des compagnies qu'elle a acquises, a pourvu à se procurer les argents nécessaires pour construire un laminoir en rapport avec sa fonderie, pour agrandir ses forges et différents autres départements et pour s'assurer un capital de roulement. Elle a émis \$2,000,000.00 de débentures garanties par une première hypothèque sur tous ses biens immeubles et un droit de gages sur tous ses biens meubles. "La Société d'Administration Générale" de Montréal est la fiduciaire représentant les porteurs de débentures. La Compagnie n'a pas d'autres dettes. Ces débentures ont été vendues au "Placement National, Limitée". C'est cette compagnie qui offre les débentures au public et qui a émis le prospectus auquel vous avez référé.

Vous nous avez posé, dans votre revue, certaines questions auxquelles nous avons répondu en partie dans l'exposé ci-dessus. Nous ajoutons les renseignements suivants: "On peut se convaincre que la Province de Québec absorbe pour une valeur de \$8,000,000.00 annuellement d'instruments aratoires en consultant le rapport des douanes canadiennes, celui des "Stock Brokers" qui nous fournissent les bilans des compagnies les plus importantes qui fabriquent des instruments aratoires au pays. Quelques recherches additionnelles permettent facilement de se rendre compte de la vente faite par les petits producteurs de ces machines, ainsi que par les nombreux courtiers en machines aratoires qui vendent dans notre Province des instruments importés des pays étrangers.

L'item de l'inventaire au montant de \$979,210.38: valeur de plans, spécifications, etc., suivant

évaluation des ingénieurs F. L. Gagnon & W. Rowlands, ne s'applique qu'à ce qui peut servir exclusivement aux nouvelles fins de la compagnie, tout le reste a été ignoré. La valeur mentionnée est bien en-dessous de ce qu'il en coûterait pour se procurer aujourd'hui toute cette partie de l'actif et de plus, il faudrait plusieurs années pour recueillir et accumuler ce qu'il représente de connaissances, d'expériences faites, d'inventions réalisées, de méthodes expéditives et économiques de fabrication, etc. Les ingénieurs qui ont fait l'évaluation de ces plans sont les employés de la Compagnie qui s'est assurée leurs services à cause de leur expérience et de leur compétence incontestable.

Nous considérons que l'industrie de Montmagny est un actif utile pour le Canada et spécialement pour la Province de Québec. C'est une entreprise qui doit son existence et son développement à l'activité d'un petit groupe des nôtres, que les difficultés à vaincre n'ont jamais effrayés. Ceux qui dirigent aujourd'hui "La Machine Agricole Nationale, Limitée", dirigeaient aussi les compagnies modestes qui ont commencé l'oeuvre. Leur travail a été fait sans bruit et nous devons ajouter aussi, sans que le public fût invité à partager les risques d'une entreprise nouvelle. En effet, les différentes compagnies qui ont dirigé l'industrie n'ont jamais offert les actions de leur capital en vente au public, les actionnaires d'aujourd'hui sont presque tous les actionnaires du premier jour dont la confiance initiale a été récompensée par le succès. Par l'entremise du "Placement National", le public peut souscrire aujourd'hui des débentures comportant première garantie mobilière et immobilière sur une industrie de vingt-quatre années d'existence qui a passé à travers toutes les épreuves avec succès et valant plusieurs millions de piastres. Nous pouvons ajouter que la souscription de ces débentures est reçue à tous les bureaux de la Banque Nationale.

L'oeuvre que poursuit "La Machine Agricole Nationale, Limitée", utile en tout temps, est devenue nécessaire et éminemment patriotique à une époque où le crédit du Canada fléchit et où notre dollar est déprécié à l'étranger. Le remède le plus sûr à cette situation désavantageuse n'est-il pas de nous suffire à nous-mêmes autant que possible et de cesser l'importation? "La Machine Agricole Nationale, Limitée", s'occupe de réaliser dans une bonne mesure ce desideratum.

Veillez nous croire, Monsieur le directeur,

Vos bien dévoués,

La Machine Agricole Nationale, Ltée.

Par Chs. A. Paquet,

Président et Gérant.